

Kibungu, le 21 mai 1960.-
de

RUANDA-URUNDI GEBIED
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE KIBUNGU

(¹) N° 1782/Just. 2/02/M.-

Réf. n° :

Annexe :
Bijlage :

Objet :
Voorwerp :

R.M.P.16941/R.E.



A Monsieur le Substitut du Procureur
du Roi

à

KIGALI.-

Monsieur le Substitut,

Suite à votre lettre n° 6489/RMP.
16.941/R.E. du 15 octobre 1959 et vos rappels
n° 499 du 12 février et n° 2371 du 25 avril, j'ai
l'honneur de porter à votre connaissance que, après
leur mise en liberté provisoire, les 2 prévenus
restaient introuvables. D'après le sous-chef, ils
étaient allés au Tanganyika Territory.

Par ma lettre n° 1234/Just. du 4
avril je vous avais averti de ce que les prévenus ne
répondaient pas aux convocations.
Ce n'est que le 11 mai que j'ai pu les trouver.-

Le Juge de Police,
MULLER, N.E.-

(¹) Rappeler dans la réponse la date et le numéro — In het antwoord nummer en dagtekening vermelden.